



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bureau de poste du quartier de la Porte d'Aubervilliers

Question orale n° 85

Texte de la question

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch demande à M. le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur l'ouverture à plein temps du bureau de poste du quartier de la Porte d'Aubervilliers à Paris. Ce bureau concerne environ 4 500 personnes qui habitent un quartier défavorisé, situé entre les boulevards extérieurs et le périphérique, classé en zone de développement social des quartiers (DSQ). Il était auparavant rattaché au bureau central de la rue Duc et fonctionnait normalement. Son ouverture à plein temps et non à mi-temps) est une étape obligatoire au développement social de ce quartier.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Bloch Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 85

Rubrique : Poste

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 1993, page 664

Réponse publiée le : 28 mai 1993, page 751

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mai 1993